



Mercredi 20 mai 2020

La Principale,

Aux parents d'élèves de 5^{ème}

Objet : Candidature à l'enseignement facultatif LCE Anglais ou LCE Espagnol 2020 - 2021

Madame, Monsieur,

En fin de classe de 5^{ème}, votre enfant a la possibilité de choisir l'enseignement facultatif LCE (Langues et Cultures Européennes) pour la classe de 4^{ème} en septembre 2020 et il le poursuivra en 3^{ème}. Votre enfant s'engage pour deux ans. Il pourra choisir au lycée de poursuivre en option cet enseignement.

Le collège Renoir propose LCE Anglais ou LCE Espagnol.

Cette année, la demande de candidature de LCE devra s'opérer avant le 10 juin 2020 et être confirmée sur la fiche de réinscription qui vous parviendra début juin 2020.

L'enseignement LCE s'adresse aux élèves qui aiment particulièrement l'Anglais et/ou l'Espagnol et qui ont un bon niveau à la fin de l'année de 5^{ème}, au moins le niveau A2 en anglais et un bon niveau A1 en espagnol. **LCE consiste en une heure de cours hebdomadaire**, en plus des cours de langues suivis par tous les élèves. Le cours de LCE permet de travailler toutes les compétences, en particulier l'oral, de développer l'autonomie de l'élève dans l'apprentissage des langues et d'aborder un large éventail de sujets culturels et d'actualité. L'élève doit être motivé, actif en classe et prêt à assumer une heure supplémentaire qui sera située en M1, M4 ou S3.

Pour que les activités puissent se dérouler dans de bonnes conditions, le nombre d'élèves est limité à 20. Pour ouvrir l'enseignement, 12 élèves devront être inscrits.

Pour les familles intéressées par l'enseignement LCE, la procédure est la suivante :

Votre enfant complète la fiche de candidature jointe à ce courrier et vous la faites parvenir (au plus tard le mercredi 10 juin 2020 comme le coupon-réponse) soit :

- En la mettant directement dans la boîte aux lettres du collège,
- En l'envoyant par la poste
- En la scannant et l'envoyant au professeur d'espagnol ou d'anglais de votre enfant via e-lyco ou un mail.

Dès le 11 juin 2020, les professeurs de langues de 5^{ème} compléteront la fiche de candidature avec les compétences validées et les appréciations portées sur son travail au 1^{er} et au 2nd trimestre. Le professeur principal donnera son avis sur la capacité de l'élève à suivre l'option LCE sans affecter les autres matières ainsi que son comportement général en classe.

Un classement des vœux peut être fait par votre enfant (exemple : S'il opte en vœu 1 pour LCE Espagnol et qu'il n'y est pas retenu, accepte-t-il en vœu 2 d'intégrer LCE Anglais et inversement ?).

Pour rappel :

- 1 – il n'est pas possible pour l'élève de choisir les 2 enseignements LCE Anglais et LCE Espagnol.
2. Il est possible de suivre LCE et Latin
3. Il n'est pas possible de suivre la SSS Football et LCE pour éviter la surcharge des élèves

4 - pour l'obtention du Diplôme National du Brevet, 10 ou 25 points supplémentaires selon le niveau de compétence atteint lors de la validation du socle peuvent être attribués à l'élève, en classe de 3e. Si l'élève a choisi 2 enseignements facultatifs (LCE et latin...), l'attribution de points supplémentaires est effectuée pour un enseignement facultatif (Latin ou LCE).

Une commission de sélection, composée des professeurs d'anglais, d'espagnol et de la direction de l'établissement se réunira pour examiner les fiches de candidatures et arrêter la liste des élèves admis à suivre l'enseignement facultatif LCE **le vendredi 19 juin 2020. Une liste supplémentaire pourra être établie, si nécessaire.**

Durant la semaine 26 (du 22 au 26 juin 2020) nous vous indiquerons si la candidature de votre enfant a été retenue.

Que votre enfant choisisse ou pas LCE, je vous prie de bien vouloir remplir obligatoirement le coupon-réponse joint et le faire parvenir à son professeur de langues via e-lyco ou son adresse mail.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

C. MOLINARO

Coupon – réponse à remplir obligatoirement

même si mon enfant ne souhaite pas faire de LCE
et envoyer via e-lyco ou sur l'adresse mail
du professeur d'espagnol ou d'anglais de mon enfant

avant le 10 juin 2020

Je soussigné (e) :

Madame :

Monsieur :

Responsable légal (e) de l'élève :

Prénom : NOM : Classe :

Certifie avoir pris connaissance du courrier 20 mai 2020 sur le choix de l'option LCE pour mon enfant et indique :

⇒ Mon enfant **ne souhaite pas** suivre l'option LCE ☐

⇒ Mon enfant **est candidat** à l'option LCE ☐

Vœu 1 : Indiquer en toutes lettres (espagnol ou anglais) :

Vœu 2 : Indiquer en toutes lettres (espagnol ou anglais) :

(Au cas où mon vœu 1 ne serait pas satisfait et qu'il resterait des places dans l'autre option)

Il va compléter la fiche de candidature jointe et vous la faire parvenir au plus tard le 10 juin 2020 .

Durant la semaine 26 (du 22 au 26 juin 2020) nous vous indiquerons si la candidature de votre enfant a été retenue ou si il est en liste supplémentaire.

Rappel :

- Une seule LCE possible.
- Un élève peut suivre LCE et Latin
- Un élève ne peut suivre SSS Football et LCE pour éviter une surcharge

Fait à :

Date :

Signature des parents et/ou responsables légaux :

Signature de l'élève :

Coupon – réponse à remplir obligatoirement